

Réunion de CSD du 19 juin 2024

Membres présents :

Jacques BECOURT, Sébastien GOUBET, Daniel GILLIOT, Sébastien JOLY, Jean-Claude AUDEGOND, Xavier GODIN, Jean-Jacques ROBART, Olivier WYKA, Philippe COUSIN, Frédéric MERCIER, Michel Fraczyk, Pascal JACKOWSKI représentant le Comité Directeur,

Personnes excusées : Natacha Mouton-Levreaux, Présidente Ufolep Pas de Calais, Alain Delcorde représentant du Comité Directeur

Personnes invitées : Bruno Bouville (Sorris), Benoit Boyaval (Coulogne),

Absent : *Démission* Fabien Deville

Ordre du jour

1. Bilan sportif de la fin de saison
2. Bilans des référents : financier, communication, vie fédérative, valorisation du bénévolat, formation
3. Préparation du calendrier 2024/2025
4. Relecture des règlements sportifs et adaptation si besoin
5. Tarifs des épreuves 2024/2025
6. Préparation de l'AG : étude des vœux
7. Changements de responsabilités au sein de la CSD
8. Informations diverses

PREAMBULE

- Nous souhaitons la bienvenue à Benoit Boyaval (Coulogne) et Bruno Bouville (Sorris) lors de cette réunion de CSD
- Daniel Gilliot responsable du secteur Calais Rural nous annonce sa démission pour convenances personnelles
- Xavier nous fait part que ce fut une année éprouvante et difficile

EFFECTIFS - STATS

Secteurs	Clubs		Licenciés										DONT LOISIRS			
	Total	A Double Affiliation	Nbre Total	Masculin	Féminin	A double licences	Adultes		Jeunes		Enfant		Loisirs Adultes	Loisirs Jeunes	Loisirs Enfant	Total Loisirs
							Pratiquant	Non Pratiquant	Pratiquant	Non Pratiquant	Pratiquant	Non Pratiquant				
Artois	17	2	469	403	66	113	280	1	136		52		22	8	5	35
Boulogne	11	5	165	152	13	87	143	1	17		4		8			8
Calais Rural	13	6	330	303	27	90	264	2	46		18		40	22	4	66
Calais Urbain	9	5	215	191	24	85	177	1	23		14		3			3
Lensois	18	9	455	400	55	141	325	10	91	1	28		9	11	4	24
Ternois	8		270	238	32	37	192	3	58	1	16		11	3	8	22
TOTAL	76	27	1904	1687	217	553	1381	18	371	2	132	0	93	44	21	158

Championnat 2023 / 2024 - répartition des équipes

	ELITE	EXCELLENCE	P.E	HONNEUR	P.H	D 1	D 2	D 3	D 4	
ARTOIS	3	5	6	5	8	12	8	12		59
BOULOGNE MONTREUIL		2	3	8	7	5	1	3		29
CALAIS RURAL			6	5	8	12	15	8		54
CALAIS URBAIN		2	1	2	7	10	9			31
LENNOIS	2	2	4	5	7	12	10	10		52
TERNOIS	3	5	3	6	2	6	7	7	5	44
	8	16	23	31	39	57	50	40	5	269

1. Bilan sportif

ACTIVITE EPREUVES			
Championnat ou Coupe Discipline	Date et lieu	Nombre de participants	Nombre de catégories / Divisions
Championnat départemental et de secteur	sur la saison sportive	1361	33
Individuels B départementaux	19/11/2023 à Ecuire	222	19
Coupes B Départementales	18/11/2023 à Ecuire	68	3
Individuels A départementaux	17/12/2023 à Helfaut	241	19
Coupes A Départementales	16/12/2023 à Helfaut	44	3
Individuels A région	25/02/2024 à Blaringhem	195	19
Coupes A régionales	24/02/2024 à Blaringhem	38	3
Coupes B régionales	04/02/2024 à Tincques	52	3
Individuels B région	17/03/2024 à Achicourt	209	19
Coupes André Legros	sur la saison sportive	92	1
Coupes des Vétérans	sur la saison sportive	51	1
Coupes Nationales A	18 & 19/05/2024 à Gueret	16	3
Nationaux A	18/05/2024 à Gueret	53	18
Coupes Nationales B	27/04/2024 à Méricourt	21	3
Nationaux B	27 & 28/04/2024 à Méricourt	58	18
Journée Jeunes Départementale	16/03/2024 à Achicourt	68	3
Journées Jeunes Artois	sur la saison sportive	76	2
Journées Jeunes Lensois	sur la saison sportive	47	1
Coupes Secteur Ternois	sur la saison sportive	84	5
Coupes Secteur Calaisis	sur la saison sportive	120	2
Total		3116	

1.1. Championnats

- ✓ Elite : Ras
- ✓ Excellence : Ras
- ✓ Promotion Excellence : Ras
- ✓ Honneur : Ras
- ✓ Secteurs :

RESULTATS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL			
-	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}
ELITE	MEURCHIN 1	VALHUON 1	TINCQUES 1
EXCELLENCE	MERICOURT 1	AUDINCTHUN 1	MARQUION 2
PROMOTION EXCELLENCE	SORRUS 1	HELFAUT ST OMER	VITRY 2
HONNEUR	PREURES ZOTEUX 2	BALINGHEM 2 BIENVILLERS 2	
PROMOTION HONNEUR	GRENAY 1	RINXENT HYDREQUENT 1	LE PORTEL 1
1^{ère} DIVISION	DUISANS 2	ZUTKERQUE 4	VALHUON 4
2^{ème} DIVISION	SAINT GEORGES 2	VIMY 1	COQUELLES 4
3^{ème} DIVISION	CAMPAGNE LES BOULONNAIS 5	AUCHEL 3	DUISANS 5
4^{ème} DIVISION	TINCQUES 10	SAINT GEORGES 4	VALHUON 7

L'amende infligée au club de Angres est supprimée pour les finales départementales, car ils n'ont pas reçu la correspondance indiquant les lieux et dates de la rencontre

ELITE	EXCELLENCE A	EXCELLENCE B
MEURCHIN 1	MERICOURT 1	AUDINCTHUN 1
VALHUON 1	MARQUION 2	SAINT GEORGES 1
TINCQUES 1	BEAURAINS 1	PREURES ZOTEUX 1
MARQUION 1	BIENVILLERS 1	MARQUISE 1
AUXI LE CHÂTEAU 1	TINCQUES 2	VALHUON 2
ACHICOURT 1	BAPAUME 1	COULOGNE 1
QUIERY LA MOTTE 1	LIEVIN MARICHELLES 1	AUXI LE CHÂTEAU 2
MARLES LES MINES 1	BOIRY B CROISILLES 1	SAINT POL / T 1

P. E. A	P. E. B	P. E. C
BALINGHEM 1	SORRUS 1	VITRY EN ARTOIS 2
HELFAUT 1	HERMIN 1	NEUVILLE ST VAAST 1
COQUELLES 1	BEAURAINS 2	LIEVIN BROSSOLETTE 1
OYE PLAGE 1	BERCK 1	MARQUION 3
ZUTKERQUE 1	BERCK 2	MERICOURT 2
ST MARTIN LES TATINGHEM 1	MARLES LES MINES 2	VITRY EN ARTOIS 1
MARCK 1	MARCONNELLE 1	LORGIES 1
	TINCQUES 2	ACHICOURT 2

HONNEUR A	HONNEUR B	HONNEUR C	HONNEUR D
BALINGHEM 2	PREURES ZOTEUX 2	AUCHEL 1	BIENVILLERS 2
MUNCQ NIEURLET 1	SORRUS 2	CROISETTE 1	MEURCHIN 2
CAMPAGNE LES GUINES 1	SAINT JOSSE 1	VALHUON 3	NOYELLES GODAULT 1
COQUELLES 2	CAMPAGNE LES BOUL. 1	NEUVILLE ST VAAST 2	SAINS EN GOHELLE 1
CALAIS BALZAC 1	CREMAREST 1	HERMIN 2	DUISANS 1
POLINCOVE 1	SAMER 1	TINCQUES 4	HAISNES HULLUCH 1
ZUTKERQUE 2	SAINT JOSSE 2	SAINTPOL 2	VITRY EN ARTOIS 3
	BERCK 3	AUXI LE CHÂTEAU 3	BEAURAINS 3

PH CALAIS Rural	P H BOUL MONT	P H TERNOIS
BALINGHEM 3	LE PORTEL 1	VALHUON 4
OYE PLAGE 2	AUDINCTHUN 2	MARCONNELLE 2
COULOMBY 2	CAMPAGNE LES B 2	TINCQUES 5
CAMPAGNE LES GUINES 2	PREURES ZOTEUX 3	CROISETTE 2
BREMES LES ARDRES 1	OUTREAU 1	CROISETTE 3
OYE PLAGE 3	SORRUS 3	TINCQUES 6
ST MARTIN LEZ TATINGHEM 2	AUDINCTHUN 3	ST POL 3
COULOMBY 1		HERMIN 3

P H LENS	P H ARTOIS	PH CALAIS URBAIN
GRENAY 1	MAROEUIL 2	RINXENT-HYDREQUENT 1
MERICOURT 3	MARQUION 4	CALAIS BALZAC 2
MARICHELLES 2	ECOURT ST QUENTIN 1	COULOGNE 2
BROSSOLETTE 2	MAROEUIL 1	BLEROT 1
MEURCHIN 3	ACHICOURT 3	MARQUISE 2
LOOS EN GOHELLE 1	LIGNY THILLOY 1	CALAIS BALZAC 3
HAISNES H 2	VITRY 4	BONNINGUES 1
	BOIRY B CROISILLES 2	

Equipes montantes

Equipes descendantes

1.2. Coupes

<p><u>Coupes A :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 8 équipes Messieurs ○ 3 équipes Dames ○ 4 équipes jeunes 	<p><u>Coupe A. Legros :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 23 Messieurs
<p><u>Coupes B :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 14 équipes Messieurs ○ 4 équipes Féminines ○ 7 équipes Jeunes 	<p><u>Coupe Vétérans :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 14 équipes

L'organisation des nationaux B a accentué les inscriptions en coupe B par rapport aux années précédentes

<u>RESULTATS COUPES DEPARTEMENTALES (Manuel RENI-Jacques PAULIARD-Robert HABIB)</u>			
<u>(Joindre le palmares)</u>			
Epreuves B Licenciés Ufolep uniquement		Epreuves A Licenciés Ufolep	
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
SAINT GEORGES	COUPE MESSIEURS	BALINGHEM	COUPE MESSIEURS
VALHUON	COUPE FEMININES	L.MARICHELLES	COUPE FEMININES
ECOURT ST QUENTIN	COUPE JEUNES	DUISANS	COUPE JEUNES
<u>RESULTATS COUPES REGIONALES (Manuel RENI-Jacques PAULIARD-Robert HABIB)</u>			
<u>(Joindre le palmares)</u>			
Epreuves B Licenciés Ufolep uniquement		Epreuves A Licenciés Ufolep	
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
SAINT GEORGES	COUPE MESSIEURS	MEURCHIN	COUPE MESSIEURS
BOLLEZEELE	COUPE FEMININES	LIEVIN MARICHELLES	COUPE FEMININES
BOESCHEPE	COUPE JEUNES	DUISANS	COUPE JEUNES
<u>RESULTATS SPORTIFS DEPARTEMENTAUX</u>			
<u>(Joindre le palmares)</u>			
Coupe André Legros		Coupe des Vétérans	
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
LORGIES	André Legros	NOYELLES GODAULT	Vétérans

1.3. Individuels

RESULTATS SPORTIFS DEPARTEMENTAUX
(Joindre le palmares)

Epreuves B Licenciés Ufolep uniquement		Epreuves A Licenciés Ufolep	
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
MAES Gérard	C0A - Vétérans 4	MAES Gérard	C0A - Vétérans 4
BRONQUART Arnaud	C0 - Vétérans 3	BRONQUART Arnaud	C0 - Vétérans 3
LEJEUNE Régis	C1 - Vétérans 2	DURANT Philippe	C1 - Vétérans 2
BOUVET Brigitte	C2 - Vétérans 2 (F)	PAVOT Sophie	C2 - Vétérans 2 (F)
BRACQ Alexandre	C3 - Vétérans 1	LIMOUSIN Steeve	C3 - Vétérans 1
LEFEBVRE Christelle	C4 - Vétérans 1 (F)	KRAWCZYK Nathalie	C4 - Vétérans 1 (F)
DOUCHY Antoine	C5A - Messieurs	BAR Quentin	C5A - Messieurs
MOURET Thimothé	C5C - Messieurs <1200 pts	LEMOINE David	C5C - Messieurs <1200 pts
SORRIAUX Alexandra	C6 - Dames	SZEWCZYK Fanny	C6 - Dames
FOURMAUT Raphael	C7 - Junior	HIBON Raphael	C7 - Junior
CYRIS Ornella	C8 - Junior (F)	LAGULLE Julie	C8 - Junior (F)
LISEWSKI Robin	C9 - Cadet	SECLEPPE Lohan	C9 - Cadet
DUVAUCHELLE Emeline	C10 - Cadettes	REBERGUES Léa	C10 - Cadettes
BECQUE Maxime	C11 - Minimes	CAPDEVILLE Constant	C11 - Minimes
DECAUDIN Jeanne	C12 - Minimes (F)	BRAYELLE Manon	C12 - Minimes (F)
TURLOTTE Sacha	C13 - Benjamins	JOUSSEAUME Clément	C13 - Benjamins
FOURMAUX Zoé	C14 - Benjamins	LEVAS Juliette	C14 - Benjamins
DANEL Guiliano	C15 - Poussins	CARLIER Samuel	C15 - Poussins
PATTE Coline	C16 - Poussines	ANSEL Enola	C16 - Poussines

RESULTATS SPORTIFS REGIONAUX
(Joindre le palmares)

Epreuves B Licenciés Ufolep uniquement		Epreuves A Licenciés Ufolep	
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
MAES Gérard	C0A - Vétérans 4	DOYELLE Alain	C0A - Vétérans 4
BRONQUART Arnaud	C0 - Vétérans 3	BRONQUART Arnaud	C0 - Vétérans 3
LEJEUNE Régis	C1 - Vétérans 2	DURANT Philippe	C1 - Vétérans 2
FRUCHART Gladys	C2 - Vétérans 2 (F)	PAVOT Sophie	C2 - Vétérans 2 (F)
BRACQ Alexandre	C3 - Vétérans 1	BRYL David	C3 - Vétérans 1
LEFEBVRE Christelle	C4 - Vétérans 1 (F)	KRAWCZYK Nathalie	C4 - Vétérans 1 (F)
DOUCHY Antoine	C5A - Messieurs	ERCA-FOURDINIER J.Baptiste	C5A - Messieurs
DIEVAL Nicolas	C5C - Messieurs <1200 pts	CAPDEVILLE Vu Hiep	C5C - Messieurs <1200 pts
		PRETERRE Raphaëlle	C6 - Dames
		COIN ALOIS	C7 - Junior
CYRYS Ornella	C8 - Junior (F)	LAGULLE Julie	C8 - Junior (F)
JACQUES Kerrian	C9 - Cadet	VITSE Kylian	C9 - Cadet
		REBERGUES Léa	C10 - Cadettes
LEPOIVRE Joseph	C11 - Minimes	BAILLEUL Julian	C11 - Minimes
DECAUDAIN Jeanne	C12 - Minimes (F)	BRAYELLE MAnon	C12 - Minimes (F)
PATTE Aymeric	C13 - Benjamins	JOUSSEAUME Clement	C13 - Benjamins
FOURMAUX Zoé	C14 - Benjamines	LEVAS Juliette	C14 - Benjamines
DANEL Giuliano	C15 - Poussins	CARLIER Samuel	C15 - Poussins
ANSEL Enola	C16 - Poussines	ANSEL Enola	C16 - Poussines

Nationaux A & B

RÉSULTATS NATIONAUX			
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
1er Courcelles Claude	C0 - Vétérans 3	2ème Chirez Bruno	C0 - Vétérans 3
2ème Bronquart Arnaud	C0 - Vétérans 3	2ème Limousin Steeve	C3 - Vétérans 1
3ème Plateau Guy	C0 - Vétérans 4	3ème Bryl David	C3 - Vétérans 1
1er Preterre Christophe	C1 - Vétérans 2	1ère Ballenghien Sophie	C4 - Vétérans 1 (F)
2ème Lejeune Régis	C1 - Vétérans 2	1ère Szewczyk Fanny	C6 - Dames
1er Bracq Alexandre	C3 - Vétérans 1	2ème Preterre Raphaelle	C6 - Dames
2ème Goubet Sylvain	C3 - Vétérans 1	1er Preterre Jossua	C7 - Junior
1ère Lefebvre Christelle	C4 - Vétérans 1 (F)	2ème Agneray Victor	C7 - Junior
2ème Buret Céline	C4 - Vétérans 1 (F)	3ème Coin Alois	C7 - Junior
3ème Desprez Nathalie	C4 - Vétérans 1 (F)	1ère Lawniczak Lali	C8 - Junior (F)
1er Douchy Antoine	C5A - Messieurs	2ème Levas Alexance	C8 - Junior (F)
2ème Loyson Romain	C5A - Messieurs	3ème Duquesnoy Manon	C8 - Junior (F)
3ème Chevalier Giovanni	C5A - Messieurs	3ème Secleppe Lohan	C9 - Cadet
2ème Marquant Gauthier	C7 - Junior	2ème Rebergues Léa	C10 - Cadettes
3ème Tellier Evan	C7 - Junior	3ème Coin Athénais	C10 - Cadettes
3ème Facqueur Claire	C8 - Junior (F)	3ème Secleppe Evan	C11 - Minimes
2ème Jacques Kerrian	C9 - Cadet	1ère Brayelle Manon	C12 - Minimes (F)
3ème Lisewski Robin	C9 - Cadet	1er Jousseau Clement	C13 - Benjamin
2ème Duvauchelle Emeline	C10 - Cadettes	1ère Levas juliette	C14 - Benjamines
1er Lepoivre Joseph	C11 - Minimes	1ère Szewczyk / Lawniczak	C18 - Double Dame
2ème Becque Maxime	C11 - Minimes	1er Szewczyk / Erca Fourdinier	C19 - Double Mixte
1ère Decaudain Jeanne	C12 - Minimes (F)	2ème Preterre / Catez	C19 - Double Mixte
1er Patte Aymeric	C13 - Benjamin	2ème Vitse / Secleppe	C21 - Double Garçon
3ème Bracq Amaury	C13 - Benjamin	1ère Rebergues / Brayelle	C22 - Double Jeune fille
1ère Fourmaux Zoé	C14 - Benjamines	3ème Coin / Bert	C22 - Double Jeune fille
2ème Levas Juliette	C14 - Benjamines	1er Jousseau / Carlier	C23 - Double Jeune garçon
1er Damiens / Loyson	C17 - Double Messieurs		
2ème Bracq / Letor	C17 - Double Messieurs		
3ème Preterre / Douchy	C17 - Double Messieurs		
1ère Desprez / Seynave	C18 - Double Dame		
1er Seynave / Douchy	C19 - Double Mixte		
2ème Schryve / Loyson	C19 - Double Mixte		
1er Lepoivre / Becque	C21 - Double Garçon		
2ème Lisewski / Jacques	C21 - Double Garçon		
3ème Foumaux / Pierru-delcleve	C21 - Double Garçon		
1ère Findinier/Fourmaux	C22 - Double Jeune fille		
2ème Hutin / Decaudain	C22 - Double Jeune fille		

RESULTATS COUPES NATIONALES (Manuel RENI-Jacques PAULIARD-Robert HABIB)
(Joindre le palmares)

Epreuves B Licenciés Ufolep uniquement		Epreuves A Licenciés Ufolep	
Équipe ou Nom Prénom	Catégorie B	Équipe ou Nom Prénom	Catégorie A
1er ECOURT ST QUENTIN 1	COUPE JEUNES	3ème DUISANS	COUPE JEUNES
2ème DUISANS	COUPE JEUNES	1ère LIEVIN MARICHELLES	COUPE FEMININES
3ème VALHUON	COUPE FEMININES	2ème MEURCHIN	COUPE MESSSIEURS
1er MARQUION	COUPE MESSIEURS		
2ème ACHICOURT	COUPE MESSSIEURS		
3ème ST GEORGES	COUPE MESSSIEURS		

➤ **Journée départementale des jeunes**

La 1^{ère} journée Jeunes départementale a été organisé le 16 mars 2024 à Achicourt. 68 participants répartis en 3 séries. Merci à Valérie Garret et Chloé Tanguy pour leur Juge Arbitrage. Toutefois, nous déplorons l'absence des secteurs Lensois, du Calaisis, du ternois pour pérenniser ce type de manifestation.

➤ **Nationaux A**

Les Nationaux A se sont déroulés les 18 et 19 Mai 2024 à Gueret (23). 55 pongistes de notre département y ont participé avec d'excellents résultats sportifs (Voir Annexe).

➤ **Nationaux B**

Les Nationaux B se sont déroulés les 27 et 28 Avril 2024 à Méricourt. 61 pongistes de notre département y ont participé avec d'excellents résultats sportifs (Voir Annexe). Un grand merci aux arbitres bénévoles qui ont répondu à nos appels pour l'organisation des rencontres.

Je souligne que suite à un défaut du prestataire, la CSD n'a pu remettre aux joueurs lors des podiums les serviettes souvenirs. En lieu et place le Comité Départemental, a mis en place des sacs à dos sous l'égide de l'Ufolep 62.

A ce jour, je n'ai pas le bilan de cette manifestation

Reste également quelques maillots « officiel » « Taille XL »

2. Bilan des référents

a) Référent Financier

580 versements à UFOLEP	0,00€
616411 fournitures	0,00€
6064031 mat sportifs	0,00€
6662 récompenses	870,64€
6162 assurances	0,00€
62516 déplacements sportifs	2 737,00€
62571 missions réceptions	1715,00 €
62573 organisations	399,60€
6261 affranchissements	44,84€
626321 tel. Internet	24,00€
6521 engagements en coupe	1 366,00€
652 fact UFOLEO Nat	0,00€
6280 divers	86,37€
	7243,00 €
58000 versements UFOLEP	1 410€ + 348€ de mutation
706611 produits activité	5 959€
75230 engagements reçus	0,00€
75540 engagements nationaux	0,00€
758 divers	9€
	7 378,00€
Solde	134,55 € reste CSD

Modalité des dépenses de la CSD et des secteurs sur les achats importants

Pour faire suite à la conférence des CSD du 13 mars,

- ✚ La CSD n'a pas le pouvoir juridique d'établir des factures en son nom (la CSD n'a pas de personnalité juridique). Ainsi, les frais de déplacements des membres de la CSD et des secteurs seront dorénavant remboursés au regard d'un ordre de mission délivré par le responsable de la CSD sous le timbre de l'Ufolep 62. Des temps de travail avec le Comité départemental devraient être mis en place pour établir les processus pour entre autres : les amendes, les engagements etc.. Une délégation de signature au responsable de la CSD et au référent financier émanant de la présidente de l'Ufolep 62 est-elle nécessaire ?
- ✚ Pour payer les frais de déplacement dans les secteurs, il faut passer par Xavier pour qu'il puisse établir et transmettre les ordres de missions.
- ✚ Il est fait obligation de demander l'autorisation préalable du Comité pour les achats importants. L'achat d'un PC Portable sur le compte du secteur Lens-Béthune est-il nécessaire au regard du fonctionnement de l'activité du secteur soit les Journées Jeunes et les Tournois (10 manifestations par an). La CSD a refusé cet achat en mettant en avant qu'il faudrait le faire pour tous
- ✚ Problème pour les secteurs : accès au compte du Crédit Mutuel par Internet

Reversement CSR

Compte tenu des difficultés financières dues à l'augmentation des tarifs d'engagements des nationaux et du nombre important de qualifiés, mais également à l'absence d'aide du CRUFAP, la CSR est dans l'obligation de demander aux CSD un 2ème reversement exceptionnel pour combler un manque de 500 € environ. A noter une participation aux compétitions nationales A et B de 185 participants.

Ainsi, il a été demandé à chaque CSD de faire une proposition de reversement à la CSR. Celle-ci sera débattue en réunion de CSR en début de saison sportive.

Proposition de la CSD 62 : 1€ par adulte et 0,50€ par jeune

RECETTES REVERSEMENT DES CSD

		59	62	Avant	Prix	Montant	59	62
coupes								
A	Adultes	8	11	7,00	8,00 €	152,00 €	64,00 €	88,00 €
	Jeunes	2	3	4,00	4,50 €	22,50 €	9,00 €	135,00 €
coupes								
B	Adultes	18	18	7,00	8,00 €	288,00 €	144,00 €	144,00 €
	Jeunes	7	8	4,00	4,50 €	67,50 €	31,50 €	34,00 €
indivs A	Adultes (V4 à C8 Inclus)	36	181	2,50	3,50 €	759,50 €	126,00 €	633,50 €
	Jeunes (C9 à C16 Inclus)	27	62	2,00	2,50 €	222,50 €	67,50 €	155,00 €
indivs B	Adultes (V4 à C8 Inclus)	51	127	2,50	3,50 €	623,00 €	178,50 €	444,50 €
	Jeunes (C9 à C16 Inclus)	43	95	2,00	2,50 €	345,00 €	107,50 €	237,50 €
Produits statutaires CRUFAP								
		CSD 59	CSD 62			rentrées CSR		
		728,00 €	1 871,50 €			2 599,50 €	728,00 €	1 871,50 €
		28%	72%					

b) **Référent Vie fédérative** : NEANT

c) **Référent Formation** : Faute de référent, aucune formation n'a été effectuée

d) **Référent Communication**

- ✚ Invitation Obligatoire à toutes vos réunions : GT, Bureau, AG de secteur à la présidente de l'Ufolep 62, au délégué départemental, à la trésorière (membre de droit), à l' élu référent représentant le Comité Directeur et au responsable de CSD.

nmoutonlevreay.laligue@ufolep.org

jleger@ufolep.org

alaindelcorde@sfr.fr

- ✚ Inviter la présidente de l'Ufolep 62, le délégué départemental, le comité directeur à vos finales départementales et régionales se déroulant dans le Pas-de-Calais

- ✚ Le vademecum va évoluer, Xavier sera en mesure de le partager avec tous les membres qui le souhaitent
- ✚ Utiliser les formats officiels du vademecum pour toutes les correspondances extérieures

e) Référent Valorisation du bénévolat

Récompenses honorifiques 2023/2024

MEDAILLE D'ARGENT JEUNESSE ET SPORTS :

- a. FRACZYK Michel. (*Coquelles*)

MEDAILLE DE BRONZE JEUNESSE ET SPORTS :

- a. GILLIOT Daniel. (*Campagne les Guines*)

MEDAILLE D'OR NATIONALE :

- a. COUSIN Philippe. (*Neuville St. Vaast*)

MEDAILLE D'ARGENT NATIONALE :

- a. FRACZYK Michel. (*Coquelles TT*)
- b. JOLY Sébastien. (*Méricourt*)

DIPLOME DE RECONNAISSANCE NATIONALE :

- a. GODIN Xavier. (*Bois Bernard*)
- b. BALLENGHIEN Sophie. (*Vitry en Artois*)
- c. RIGAUT Mickael (Grenay) demande faite par le CD62
- d. DELEPLANQUE Guillaume (Sains en Gohelle) demande faite par le CD62
- e. KUBIACK Stéphane (L.Brossolette) demande faite par le CD62
- f. LETOR Vincent (Méricourt) demande faite par le CD62

MEDAILLE D'OR DEPARTEMENTALE :

- a. COURCELLES Claude. (*Hermin*)

MEDAILLE D'ARGENT DEPARTEMENTALE :

- a. GODIN Xavier. (*Bois Bernard*)
- b. LELEU Vincent. (*Bapaume*)
- c. LELEU Sylvie. (*Bapaume*)

MEDAILLE DE BRONZE DEPARTEMENTALE :

- a. MARTEL Marc. (*Preures Zoteux*)
- b. GARRET Valérie. (*Achicourt*)
- c. MILLIOT Vincent. (*Muncq Nieurlet*)
- d. LEFRANCOIS Sébastien. (*Coulomby*)
- e. TANGUY Chloé. (*Achicourt*)
- f. REAUX Patrick. (*Tincques*)
- g. FONTAINE Christian. (*AJF Bériot*)
- h. DEMANDRILLE Fabrice. (*Oye-Plage*)
- i. BOINSKI Jonathan. (*Boiry Becquerelle*)

Michel et Xavier demandent que les personnes recevant un diplôme ou une médaille Jeunesse et Sport les préviennent.

DIPLOMES DE RECONNAISSANCE :

NOM&PRENOM	ASSOCIATION	NOM&PRENOM	ASSOCIATION
BLEUZET Daniel	BOIS BERNARD	JEROME Jean-Pierre	HERMIN
BOCQUERY Jérôme	TINCQUES	LAPOTRE Kevin	COULOGNE TT
CAMUS Fabrice	TTSS ARTOIS	LESUR Guillaume	SAINS EN GOHELLE
CLAY Hallan	GRENAY	LUKADSZCZYK Edouard	MARLES LES MINES
DECOBERT Laurent	POLINCOVE	MARQUANT Gauthier	SAINS EN GOHELLE
DELOT Bruno	LE PORTEL	MIROLO Pierre	POLINCOVE
DEWEZ David	POLINCOVE	NOLF Fabien	BOULOGNE LA FONTAINE
DUVIVIER Frédéric	SAINT GEORGES	PERON Johnny	BLERLOT
FOURNIER Jérôme	BREMES LES ARDRES	PERRAULT Jean-Claude	SAINT JOSSE
GUERIN Benjamin	AUXI LE CHATEAU	PETIT Alexis	St MARTIN / TATINGHEM
GUEUDIN Dominique	NOYELLES GODAULT	ROUSSELLE Thierry	MAROEUIL
GUILLEMANT Gérard	LIEVIN-BROSSOLETTE	SROCZYNSKI Jérôme	GRENAY
HENNUYER Caroline	VALHUON	TURLOTTE Sandra	MARLES LES MINES
HERMANT Pascal	SAINT GEORGES	VERDIN Jean-Claude	BOIRY BECQUERELLE
JACQUES Kerrian	ASTT MERICOURT	VILLAT Michel	AL NEUVILLE St VAAST
DELHAYE Lola	AUXI LE CHATEAU	WIERSCH Kevin	SORRUS
BREEM NICOLAS	MEURCHIN	TURLOTTE SACHA	MARLES LES MINES
BREEM CHARLES	MEURCHIN	TURLOTTE DAN	MARLES LES MINES
DRUELLE SIMON	MEURCHIN		

Ufochampion : La Cérémonie a eu lieu le 29 mars à Arras. Une dizaine de pongistes étant présents (es)

3. Préparation calendrier 2024/2025

MOIS	DATE	UFOLEP 2024-2025	FFT	NOTES
septembre	Me 4	CSD		OYE PLAGE (Salle Dolto, rue des écoles)
	S 14	J1		
	D 15			
	S 21	J1 Bis	J1	
	D 22			
	S 28	J2		
	D 29			
octobre	S 5	T1 Coupes B	J2	
	D 6			
	S 12	J3		Crit Fédéral T1
	D 13			
	S 19	T2 Coupes B	J3	
	D 20			
	S 26			Affinitaire
D 27			Affinitaire	
novembre	S 2	J4		
	D 3			Coupe Vétérans FFTT
	S 9	Journée Jeunes Départementale	J4	
	D 10			
	S 16	COUPES B DEP	J5	
	D 17	INDIV B DEP		
	S 23	J5		Crit Fédéral T2
D 24				
S 30	J5 Bis	J6		
décembre	D 1			
	S 7	COUPES A DEP		Affinitaire
	D 8	INDIV A DEP		Affinitaire
	S 14	T1 COUPE LEGROS	J7	
	D 15			
	S 21	J6		
	D 22			
S 28				
D 29				
janvier	S 4			
	D 5			
	S 11	J7		
	Me 15	CSD		Visio
	D 12			Indiv Vétérans FFTT
	S 18	T2 COUPES LEGROS	J8	
	D 19			
S 25	J8		Crit Fédéral T3	
D 26				
février	S 1	J8 Bis	J9	
	D 2	COUPE B REG		BOLLEZEELE
	S 8	J9		
	D 9			
	S 15			
	D 16			
	S 22			
D 23				

mars	S 1	COUPES A REG T3 COUPES LEGROS		Affinitaire
	D 2	INDIV A REG		Affinitaire
	S 8		J10	
	D 9	INDIV B REG		BOLLEZEELE
	S 15	J10		Crit Fédéral T4
	D 16			
	S 22	J11		
	D 23			
	S 29	T4 COUPES LEGROS	J11	
	D 30			
avril	S 5	J11 Bis	J12	
	D 6			
	S 12			
	D 13			
	S 19			
	D 20	12 HEURES		Pâques
	S 26	J12	J13	Journée couplée avec FFTT
	D 27			
mai	S 3	J13		
	D 4			
	J 8			
	S 10	NAT B		Sous réserve
	D 11	NAT B		Sous réserve
	S 17	T5 FINALE LEGROS	J14	
	D 18			
	S 24	J14		
	D 25			
	J 29			Ascension
S 31	BARRAGE			
juin	D 1			
	S 7	NAT A		Pentecote
	D 8	NAT A		Pentecote
	L 9	NAT A		Pentecote
	S 14	FINALES DEP		
	D 15			
	Me 18	CSD		Angres
	S 21	AG DES CLUBS		Secteur Ternois
	D 22			
	S 28			
	D 29			
	CONGES SCOLAIRES			EPREUVES B
	FFTT			
	DATES AFFINITAIRES			EPREUVES A

3.1 Championnat 2024/2025 :

Equipes dans le championnat départemental 2024– 2025.

DIVISION	Equipes déjà dans la division	Equipes montant	Equipes descendant
ELITE 1 poule de 8	Meurchin 1 - Valhuon 1 - Tincques 1 - Marquion 1 <u>Auxi le Château 1</u> - Achicourt 1	Méricourt 1 Audincthun 1	
EXCELLENCE 2 poules de 8 =	Marquion 2 - Saint Georges 1 - Beaurains 1 - Preures Zoteux 1 - <u>Bienvilliers 1</u> - Marquise 1 - Tincques 2 - Valhuon 2 - <u>Bapaume 1</u> - Coulagne 1 - Liévin Marichelles 1	Helfaut 1 Sorris 1 Vitry 1	Marles les Mines 1 <u>Quiéry la Motte 1</u>
PROMOTION D'EXCELLENCE 2 poules de 8 = P.E.A du Calaisis : 1 poule de 6 équipes	<u>Hermin 1</u> - Neuville Saint Vaast 1 - Beaurains 2 - Liévin Brossolette 1 - Berck 1 - Marquion 3 - Berck 2 - Méricourt 2 - Marles les Mines 2 - Vitry 2 Balinghem 1 - Coquelles 1 - Oye-Plage 1 - Zutkerque 1 - Saint Martin les Tatinghem 1 - <u>Hallines, Guines</u>	Preures Zoteux 2 Auchel 1 <u>Bienvilliers 2</u> Meurchin 2 Balinghem 2	<u>Boiry Becquerelle/</u> Croisille 1 Saint Pol 1 Auxi le Château 2
HONNEUR 3 poules de 8 = 24 équipes	Sorris 2 - <u>Croisette 1</u> - Campagne les Boulonnais 1 - Valhuon 3 - <u>Noyelles Godault 1</u> - <u>Cresmaret 1</u> - Neuville Saint Vaast 2 - Sains en Gohelle 1 - <u>Saint Josse 1</u> - <u>Hermin 2</u> - Duisans 1 - Samer 1 - Tincques 4 - <u>Hulluch 1</u> - Saint Josse 2 - Saint Pol 2 - Vitry 3	Le Portel 1 Grenay 1 <u>Maroeuil 2</u> Tincques 5	Marconnelle 1 Lorgies 1 Tincques 3 Achicourt 2
HONNEUR CALAISIS 8 équipes	<u>Muncq Nieurlet 1</u> - Campagne les Guines 1 - Coquelles 2 - Calais Balzac 1 - <u>Polincôve 1</u>	Rinxent Hydrequent 1 Balinghem 3	Marck 1
PROMOTION HONNEUR	Berck 3 - Auxi le Château 3 - Beaurains 3 descendant en Promotion d'Honneur de secteur. Zutkerque 2 descend en Promotion de secteur.		

Selon un nombre d'inscriptions suffisantes, il y aurait peut-être la possibilité de créer une Promotion Excellence et une Honneur supplémentaire. La CSD repêcherai les descentes de PE B et PE C et qualifierais les 2èmes d'Honneur, pour faire une PE D. Forte demande pour créer également une honneur supplémentaire. La CSD fera de son mieux Sébastien en tiendra compte un Maximum.

Les inscriptions doivent se faire pour le 20 Août délais de rigueur pour les équipes hors Calaisis à Sébastien Goubet et le 26 Août pour les équipes du Calais à Daniel Gilliot. Attention : il ne sera fait aucune relance.

4. Relecture des règlements sportifs

a) Championnat :

Art 4 : Mutés :

Une équipe ne peut présenter qu'un seul joueur muté et un seul joueur étranger.

A - Il n'y a plus de mutation ordinaire. Tout licencié est libre de prendre sa licence pour la saison en cours dans l'association de son choix (sans frais).

Toutefois, pour maintenir une tenue saine de nos championnats, les licenciés désirant changer d'association sont tenus d'en avertir les responsables de l'association quittée (un mail est suffisant) avant le 31 juillet et ils seront considérés mutés. Les responsables d'association sont invités à prévenir la CSD. Sans cette démarche, il ne pourra jouer en championnat dans sa nouvelle association.

B - Pour un licencié ayant validé sa licence et souhaitant changer d'association en cours de saison sportive pour la même activité sportive devra joindre, à la demande d'homologation : la photocopie de la lettre recommandée qu'il aura préalablement envoyée au président de l'association quittée, ainsi qu'un versement des droits de 150 € correspondants.

Le licencié dont la démarche aboutit sera considéré comme joueur muté

Cas particulier

Si une association reprend une affiliation mais n'engage pas d'équipe en championnat la saison suivante, alors tous les joueurs ayant quitté cette association ne seront pas considérés comme joueurs mutés s'ils participent au championnat par équipe au titre de leur nouvelle association

Concernant le club de GUINES, affilié avec des licenciés loisirs, il pourra inscrire des équipes en championnat la saison prochaine; seuls les nouveaux joueurs, déjà licenciés UFOLEP dans une autre association, n'étant pas domiciliés sur la commune seront considérés comme mutés. les licenciés loisirs de la saison précédente, ainsi que les nouveaux arrivants ayant eu pour la saison 2023 / 2024 une licence dans une autre association mais qui résident dans la commune ne seront pas considérés comme mutés.

Art 18 : Limitation des classements (Pris en début de saison)

Suppression de : Un club ne peut plus considérer une de ses équipes comme première équipe, s'il a demandé la saison précédente sa rétrogradation d'une ou plusieurs divisions, ou arrêté sa première équipe.

Art 19 : Attribution des titres,

alinéa b) ajouter : Les épreuves de fin de saison « Barrages et les finales départementales sont obligatoires sous peine d'une amende prévue en annexe 1 de 25 €.

Le règlement des compétitions nationales des épreuves B 2024-2025 ont été modifié :

a) Coupe des increvables

- + Rajouter que la compétition se déroule l'après midi

b) Critériums A & B

Les Individuels, les coupes nationales « B » sont ouvertes aux joueurs dits à simple appartenance titulaires de la seule* licence compétitive UFOLEP

Un joueur est dit à simple appartenance s'il n'est pas titulaire d'une autre licence qui lui permettrait une pratique compétitive en tennis de table. Ainsi, les licences Loisirs FFTT peuvent jouer dans les épreuves B.

- + Préambule : Ajouter Un joueur est dit à simple appartenance s'il n'est pas titulaire d'une autre licence qui lui permettrait une pratique compétitive en tennis de table. Une exception : la licence prise dans le cadre scolaire (école/collège/lycée) ne bloque pas la participation aux compétitions B

La désignation des lieux de rencontres se fait sur choix lors de la CSD de rentrée après candidature des associations

Les associations qui se voient attribuer l'accueil d'une manifestation départementale ou régionale doivent préparer la salle avec le nombre d'aires de jeu utiles, de fournir les balles, **de mettre à disposition 1 secouriste dès lors que l'on accueille un minimum de 150 personnes (produire l'attestation)**. Les recettes de la buvette restent acquises à l'association. Aucune contribution financière n'est demandée.

c) Coupes B & Legros

COUPES B

- Les départements sont libres d'organiser les tours départementaux des coupes nationales.
- La coupe B pourtant à finalité nationale, n'est pas valorisée à sa juste valeur
- Peu d'équipes en coupes B : donc peu de jeu pour elles, surtout pour les éliminés, La saison passée donc 2022-2023 : 6 équipes en Messieurs B, 5 en jeunes, 3 en féminines
- Non prise en compte des équipes Legros dans les quotas régionaux, nationaux

COUPE LEGROS

- La coupe Legros est un « melting pot » où se mêlent messieurs, féminines et jeunes, les classements sont limités, le nombre d'équipes engagées est plus conséquent. Les tours se jouent en même temps que les coupes B. La saison passée : 29 équipes, cette année 23. Donc le constat est que la coupe Legros est plus prisée que la coupe B.
- Suite à mon tour des secteurs, les clubs ont déplorés les nouveaux plafonds de la Coupe Legros et peu de chance de les voir jouer en Coupe B malgré l'incitation à y participer

Comment privilégier la Coupe B à finalité nationale sans dénaturer la coupe Legros pour mettre en valeur la notion de « Coupe de l'Amitié » ??

COUPES B

1°) Toutes les inscriptions se feront en coupe B en respectant les catégories (15 € pour une équipe de 2 + 5 € par joueur supplémentaire)

- ✚ Catégorie Messieurs : de 17 ans et plus
- ✚ Catégorie féminine : sans condition d'âge, la mixité de deux associations est autorisée
- ✚ Catégorie jeunes de 11 à 16 ans inclus (équipes mixtes autorisées)

Une jeune féminine peut s'inscrire en catégorie féminines **ou** en catégorie jeunes

Il est autorisé la constitution d'une équipe féminine entre **deux** associations n'ayant pas d'autre joueuse, jeune ou adulte, **participant** aux compétitions Nationales (coupes ou individuels)

2°) Organisation générale

- ✚ 2 Tours préliminaire
- ✚ 1 Tour finale départementale

3°) Déroulement :

Le déroulement des prés tours jusqu'à la finale départementale est à la charge du JA (Sébastien Goubet). Au regard du nombre d'inscription le JA détermine :

- ✚ Le Nombre de centre par catégories
- ✚ Les têtes de série (somme des 2 meilleurs joueurs constituant les équipes)
- ✚ La constitution des centres sera déterminée soit par la méthode du serpentini soit par la situation géographique

4°) Points particuliers :

En cas de forfait EN COUPES B, les joueurs ne peuvent intégrer une équipe de Coupe Legros

COUPE ANDRE LEGROS

- + La participation à la Coupe Legros est liée au versement du droit d'engagement de la Coupe B (donc pas de frais d'engagement pour la Legros)
- + Elle est réservée aux **équipes** engagées en Coupes B et éliminées. (On parle d'équipes et non joueurs)
- + Une association ne peut inscrire en coupe « André LEGROS » que le nombre maxi d'équipes engagées en coupe B. La composition des équipes est indépendante de la coupe B. (*Si un club engage 3 équipes en coupe B, il pourra engager au MAX 3 équipes en Legros*)
- + Les équipes peuvent être constituées différemment de celles engagées en coupes B. Un joueur ne peut participer à la coupe LEGROS que s'il ne participe plus dans une Coupe B ; (*Le club peut rebattre sa constitution des équipes, cela veut dire aussi que d'autres joueurs peuvent intégrer la Legros dans la limite de 4*)
- + La mixité des équipes est autorisée pour la formation des équipes en coupe LEGROS ;
- + Une association ne pourra intégrer plus d'un jeune et une féminine. si l'association n'a pas inscrit d'équipe jeunes ou féminines en coupe B.
- + Un joueur qualifié en coupe B ne peut intégrer une équipe en LEGROS qu'après élimination. Exception faite aux jeunes et féminines qui peuvent participer à la fois à la coupe Legros et à la coupe B avec **obligation** de donner la priorité à la Coupe B ;
- + Les équipes sont composées de 2 à 4 joueurs (maximum)
- + Une équipe a la possibilité de présenter **un seul** remplaçant au classement inférieur au moins bien classé de l'équipe et à la condition que ce joueur n'ait pas participé avec une autre équipe ;
- + Les points pris en considération sont ceux du joueur lors de son inscription, si des modifications intervenaient à mi-saison, elles ne remettraient pas en cause la validité des équipes constituées à l'inscription, si un remplacement intervient en cours d'épreuve, on prend les points au jour d'entrée dans la compétition. Tout joueur engagé avec une équipe ne pourra à aucun moment de la compétition intégrer une autre équipe.

DEROULEMENT

Il n'y a plus de limite de classement

Déroulement habituel pour les tours

Classement par centre, le premier du centre prend 3 points, le deuxième 2 pts et le troisième 1 pt. (le 3^{ème} et le 4^{ème} 1 pt pour les centres de 4). (*Fin des égalités par centre qui avait 2pts*)

CHALLENGE

Trois challenges récompenseront l'équipe la mieux classée dont le total des points des 2 meilleurs joueurs n'excèdera pas :

- Pour le 1^{er} 2200 points
- Pour le 2^{ème} 1700 points
- Pour le 3^{ème} 1200 points

NOTA : Pour les JA Obligatoire pour l'organisation des épreuves :

- ✓ Vérifier qu'il y a dans la salle un D.A.S et des trousse de secours pour l'organisation des épreuves A & B.
- ✓ 1 secouriste obligatoire quand on accueille un minimum de 150 personnes (2 pour 400 personnes)
- ✓ A rajouter dans la demande de salle

5. Tarif des épreuves

Championnat départemental : 10 €

Coupes A & B : 15 € pour une équipe de 2 (Adultes) 10 € pour une équipe de 2 (Jeunes) + 5 € par joueur supplémentaire)

Critériums A & B : Pas de changement

Vétérans : Pas de changement

Championnat de secteur : à la diligence des responsables de secteur

6. Préparation de l'AG : Etude des vœux

- **Vœu n° 1** émis par le club de St Josse et le secteur de Boulogne/Montreuil :

Considérant : que les associations qui demandent un arrêt d'équipe pendant l'intersaison le font parce qu'elles ne peuvent présenter une équipe du niveau requis pour des raisons souvent indépendantes de leur volonté, que ces dispositions sont souvent préjudiciables aux autres associations qui en subissent les retombées, que la CSD doit traiter des demandes de dérogation, nous demandons l'abolition de tous les articles sanctionnant ces faits. A savoir :

ARTICLE 19 : ATTRIBUTION DES TITRES,

b) Une équipe, ainsi que toutes les équipes de l'association évoluant dans la même division, ne peut prétendre ni à la première place de sa poule ni à l'accession à la division supérieure si son association a, la saison précédente, demandé la rétrogradation de l'équipe d'une ou plusieurs divisions, ou refusé la montée régulière.

Si elle termine première, l'équipe classée deuxième sera déclarée vainqueur de la poule, accèdera à la division supérieure, si elle le souhaite, et disputera les finales départementales.

Toutefois, des dérogations assorties de conditions peuvent être accordées, à titre exceptionnel, par la Commission Départementale sur présentation d'un dossier.

Ce vœux ne sera pas présenté lors de l'AG

- **Vœu n° 2** émis par le club de St Josse et le secteur de Boulogne/Montreuil :

Demande une nouvelle formulation de l'article 8b relatif au nombre de tables

« Les rencontres se déroulent sur une ou deux table(s) selon le choix de l'équipe visiteuse lorsque cela est possible. Que ce soit en championnat départemental ou de secteur »

- **Vœu n° 3** émis par le club de Hermin :

Demande la modification de l'article 8b relatif au nombre de tables

Au lieu de lire

b) Les rencontres départementales se déroulent sur une table sauf accord des deux capitaines pour jouer sur 2 tables.

LIRE :

Les rencontres se déroulent sur une ou deux table(s) selon le choix de l'équipe visiteuse lorsque la salle le permet. Que ce soit en championnat départemental ou de secteur.

Ces 2 vœux seront présentés lors de l'AG et soumis aux votes

7. Changement de responsabilités au sein de la CSD

Par correspondance en date du 13 juin, Fabien DEVILLE, référent de la communication au sein de la CSD a présenté sa démission

Y a-t-il un ou des volontaires ?

Benoit Boyaval présente sa candidature, elle est approuvée à l'unanimité.

8. Informations diverses

✚ La mandature de la CSD a été repoussée d'1 année. Elle sera donc renouvelée au 01/09/2025. Par ailleurs, pour être en conformité avec l'article 50 du règlement intérieur de l'Ufolep 62, j'ai demandé (et d'autres CSD (foot, volley, basket) un soutien technique auprès du responsable « statuts et règlement » du Comité Directeur pour élaborer un règlement intérieur à la CSD.

- Les modalités d'établissement et qui est chargé de composer la CSD
- Les modalités de nomination du responsable de secteur
- Les modalités de la représentation des responsables de secteur en CSD
- Les révocations
- Les fiches Rôles et Missions de chacun

Homologations : Toutes compétitions organisées par les secteurs doivent être homologués par Jean Claude. Exemple « Coupes secteurs du Ternois ». Comme le règlement, ne figure pas dans le règlement sportif alors il doit faire l'objet d'une homologation.

○ **Trophées de la meilleure progression :**

pour les messieurs : SROCZINSKI KEVIN (GRENAY) +265 points

pour les féminines : SORRIAUX ALEXANDRA (MARLES) +196,50 points

Vu est validé les membres de la CSD

Xavier

